

TRIBUNAL D'ALGER **Premières condamnations** **à mort pour trafic de drogue**

Page 08

INSTALLATION DES WALIS
DE MESSAÂD ET DE BOUSSAÂDA



SAYOUD TRACE
LES CONTOURS
D'UN DÉVELOPPEMENT
ÉQUITABLE

Page 09

NAPEC 2026

HYDROCARBURES, RENOUVELABLES, HYDROGÈNE : **L'ALGÉRIE MISE SUR L'ADDITION**

Pages : 02-03-04



JOURNÉE ARABE DE L'HABITAT



19 361
logements
en chantier,
l'AADL 3
en première
ligne

Page 05

OCTOBRE ROSE À ORAN



685 NOUVEAUX CAS DE CANCER
DU SEIN RECENSÉS EN 2025

Page 05

MASCARA



DE NOUVEAUX PROJETS POUR
RENFORCER LE RÉSEAU ROUTIER

Page 06

HYDROCARBURES, RENOUVELABLES, HYDROGÈNE

L'Algérie mise sur l'addition

À Oran, la 14e édition du NAPEC acte un changement d'approche dans le débat énergétique. Il n'est plus question d'opposer les hydrocarbures aux énergies renouvelables, mais de les intégrer dans un système capable de garantir à la fois sécurité énergétique, accessibilité des prix et réduction des émissions. De Sonatrach à ALNAFT, des pouvoirs publics aux partenaires africains et américains, le même message se dégage : l'heure est désormais à la concrétisation des opportunités, à l'investissement et à la construction de nouvelles chaînes de valeur.



Par Meriem B et Fatima B

Arkab: « L'Algérie veut transformer les opportunités énergétiques en projets concrets »

De la sécurité énergétique à la réduction des émissions, en passant par l'investissement et les nouvelles technologies, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a exposé hier à Oran les grandes lignes de la stratégie algérienne dans un secteur en pleine re-composition. Il a notamment appelé les partenaires étrangers à s'engager dans des projets concrets et de long terme.

L'Algérie entend consolider son rôle de plateforme énergétique et industrielle reliant l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe. C'est le message central porté par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, à l'ouverture de la 14e édition du Salon et Conférence africains et méditerranéens de l'énergie et de l'hydrogène (NAPEC), organisée à Oran sous le thème de « l'addition énergétique ».

Dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques, la volatilité des marchés et le renforcement des exigences environnementales, le ministre a défendu une approche fondée non pas sur l'opposition

entre les différentes sources d'énergie, mais sur leur complémentarité. Pour l'Algérie, la transition énergétique doit ainsi être « progressive et responsable », tout en restant compatible avec les impératifs de sécurité des approvisionnements et de développement économique.

Le gaz au cœur du mix énergétique

Dans cette équation, le gaz naturel continuera, selon Mohamed Arkab, à jouer un rôle majeur, en tant que source de flexibilité énergétique et levier de valorisation industrielle. Les besoins mondiaux en pétrole et en gaz devraient, a-t-il rappelé, se maintenir durant les prochaines décennies, justifiant la poursuite des investissements dans les hydrocarbures parallèlement au développement des énergies propres et des technologies bas carbone.

Le ministre a, dans ce cadre, mis en avant le potentiel offert par le cadre juridique algérien, notamment la loi 19-13 sur les hydrocarbures, destinée à favoriser l'investissement dans l'exploration, la recherche et la production, ainsi que le recours aux technologies mo-

dernes, notamment celles de récupération assistée.

Après le succès de l'Algeria Bid Round 2024, la nouvelle édition de l'appel d'offres, Algeria Bid Round 2026, doit ouvrir de nouvelles perspectives aux investisseurs. Mohamed Arkab a invité les compagnies, les opérateurs de services, les bureaux d'ingénierie et les partenaires technologiques à saisir ces opportunités et à privilégier le transfert de savoir-faire, l'innovation et la promotion du contenu local.

Sonatrach accélère sur le numérique et le bas carbone

Le ministre a également détaillé les priorités du groupe Sonatrach, qui portent notamment sur le développement de l'amont, le renouvellement des réserves, l'optimisation des champs matures, le renforcement des capacités de transport et la valorisation des hydrocarbures.

La numérisation, l'intelligence artificielle, la maintenance prédictive, l'efficacité énergétique et le transfert technologique figurent désormais parmi les principaux leviers de compétitivité du secteur.

Sur le volet environnemental, Sonatrach vise l'élimination du tor-

chage routinier du gaz à l'horizon 2030 et des niveaux proches de zéro pour les émissions de méthane à la même échéance. Selon les chiffres avancés par le ministre, les volumes de gaz torché ont déjà diminué de 25% entre 2020 et 2024, tandis que les projets de récupération du gaz associé ont permis de valoriser plus d'un milliard de mètres cubes.

Autre chantier évoqué : le gazoduc transsaharien (TSGP), présenté comme un projet à dimension africaine destiné à relier les ressources du continent aux marchés méditerranéens et européens. Mohamed Arkab a indiqué que les travaux du tronçon algérien, dans la région d'Aoulef, à Adrar, avaient été lancés en juin dernier. En clôture de son intervention, le ministre a lancé un appel aux entreprises, institutions financières, fournisseurs de technologies, bureaux d'études et centres de recherche pour construire avec l'Algérie des projets « réalisables et finançables », créateurs d'emplois, de compétences et de valeur ajoutée. Pour Mohamed Arkab, l'« addition énergétique » doit désormais se traduire par des investissements, des infrastructures, des technologies et des compétences, et non rester au stade du discours.

MOURAD ADJAL

« L'Algérie dispose d'atouts compétitifs uniques dans l'hydrogène vert »



M. B

À l'ouverture, hier à Oran, de la 14e édition du NAPEC, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a détaillé les grands axes de la stratégie algérienne de diversification énergétique, entre accélération du solaire, développement de l'hydrogène vert et renforcement des partenariats énergétiques en Afrique et avec l'Europe.

Le rendez-vous énergétique d'Oran s'ouvre sur fond de profondes mutations du secteur. La 14e édition du NAPEC, qui se tient du 5 au 7 octobre au Centre des conventions d'Oran (CCO), réunit les principaux acteurs de l'industrie énergétique autour des enjeux liés à la sécurité des approvisionnements, à la transition

énergétique et aux nouvelles opportunités d'investissement.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a placé son allocution sous le signe de la nécessité de concilier sécurité énergétique, développement économique et réduction de l'empreinte carbone. Face à l'accélération des mutations du secteur, il a plaidé pour l'émergence de nouveaux modèles énergétiques capables de répondre aux impératifs climatiques sans compromettre les besoins du développement.

Pour le ministre, cette transformation passe par plusieurs défis simultanés, notamment la modernisation des infrastructures, l'intégration des réseaux intelligents, le développement des capacités de stockage, mais aussi la mobilisation des financements et la formation de nouvelles compétences.

Le solaire passe à la vitesse supérieure

Dans cette stratégie, les énergies renouvelables occupent une place croissante. Mourad Adjal a notamment fait état de l'avancement du programme solaire photovoltaïque, dont la première phase, d'une capacité globale de 3 200 MW, est actuellement en cours de mise en service.

L'effort doit également s'étendre à d'autres filières. Le ministre a annoncé le lancement d'études consacrées au développement de projets éoliens et hydroélectriques, ainsi que des études préparatoires pour de futurs projets pilotes dans les domaines de la géothermie et de la biomasse.

Cette diversification doit s'accompagner d'une modernisation du réseau électrique et du développement des interconnexions régionales, afin d'améliorer la gestion des réseaux, de renforcer les échanges d'électricité et de consolider la sécurité énergétique régionale.

L'hydrogène vert comme nouvelle frontière

Autre priorité affichée à l'ouverture du NAPEC : l'hydrogène vert. L'Algérie ambitionne de développer progressivement une véritable chaîne de valeur nationale, allant de la production d'électricité renouvelable à la fabrication des équipements d'électrolyse, jusqu'à la production, au transport, au stockage et à l'utilisation de l'hydrogène et de ses dérivés. Mourad Adjal a également mis en avant le projet SoutH2 Corridor, destiné à développer les capacités algériennes de production d'hydrogène vert et à contribuer à l'approvisionnement du marché européen.

Le ministre a enfin insisté sur la dimension africaine de cette stratégie, soulignant la volonté de l'Algérie de renforcer sa présence énergétique sur le continent à travers le partage de son expertise et la réalisation de projets dans l'électricité et les énergies renouvelables.

À travers cette feuille de route, présentée devant les acteurs réunis au NAPEC, Alger entend faire de la diversification énergétique non seulement un enjeu de sécurité, mais également un levier d'investissement, d'industrialisation, de création d'emplois et de coopération régionale.

CAP
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

OUCHENE, WALI D'ORAN

« Oran constitue un pont naturel entre l'Algérie, l'espace méditerranéen et l'Afrique »

M. B

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a mis en avant la position stratégique de la capitale de l'Ouest, ses infrastructures et ses potentialités économiques pour renforcer les échanges, les investissements et les partenariats dans le secteur énergétique. Oran entend pleinement jouer son rôle de trait d'union entre l'Algérie et son environnement méditerranéen et africain. C'est ce qu'a souligné le wali d'Oran, Brahim Ouchene, lors de la cérémonie d'ouverture de la 14e édition du NAPEC, en mettant l'accent sur les atouts de la wilaya pour accueillir un rendez-vous international dédié à l'énergie et à l'hydrogène. « Oran constitue un pont naturel entre l'Algérie et l'espace méditerranéen et africain », a-t-il déclaré, mettant en avant une position géographique qui, conjuguée aux infrastructures industrielles et portuaires de la wilaya, est de nature à favoriser



le développement des relations économiques et d'investissement entre les entreprises algériennes et leurs homologues étrangères.

Un pôle industriel et scientifique

Pour le wali, le choix d'Oran pour abriter le NAPEC s'inscrit dans les potentialités dont dispose la wilaya. Il a notamment cité ses infrastructures industrielles et portuaires, sa modernisation urbaine ainsi que ses capacités universitaires et scientifiques, autant d'atouts

qui en font, selon lui, un espace propice à l'organisation de grandes manifestations économiques, industrielles et scientifiques.

Brahim Ouchene a également évoqué la dynamique de développement que connaît la wilaya, notamment à travers la valorisation de ses potentialités économiques, l'accompagnement des projets productifs et la création de conditions favorables à l'investissement.

Des échanges aux projets

Au-delà de sa dimension

événementielle,

le NAPEC représente, pour le wali, une occasion de transformer les rencontres entre experts et opérateurs en opportunités économiques concrètes.

Il a ainsi insisté sur la nécessité de développer des coopérations dans des domaines tels que le gaz, l'hydrogène, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies.

Dans un secteur énergétique soumis à de profondes mutations, Brahim Ouchene a également plaidé pour une approche fondée sur l'innovation, le développement des compétences et l'investissement dans les technologies d'avenir.

Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Oran a enfin réaffirmé l'ouverture de l'Algérie aux investissements productifs et aux partenariats fondés sur l'intérêt mutuel, souhaitant que cette édition du NAPEC débouche sur de nouveaux projets et des coopérations renforcées dans les espaces africain, méditerranéen et international.

REMINI PRÉSIDENT DE L'ARH

« Il faut combiner intelligemment le gaz, le pétrole et les renouvelables »



Meriem B

Exit la logique de substitution systématique des énergies fossiles par les renouvelables. Place à « l'addition énergétique ». C'est le changement d'approche défendu par Amine Remini, président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), lors de son intervention à l'ouverture du NAPEC à Oran.

S'exprimant sur le thème de cette édition, « Vers une nouvelle approche du mix énergétique : de la transition énergétique à l'addition énergétique », le responsable a estimé que les évolutions géopolitiques et économiques récentes ont confirmé la nécessité de revoir les approches traditionnelles de la transition énergétique.

« Le défi n'est pas d'opposer le gaz, le pétrole et les énergies renouvelables, mais de les combiner intelligemment, avec pragmatisme, responsabilité et efficacité », a-t-il affirmé. Pour l'Algérie, cette démarche consiste à poursuivre le développement des ressources pétrolières et gazières tout en accélérant le recours aux énergies renouvelables et aux technologies propres.

Trois impératifs

Cette transformation doit, selon le président de l'ARH, préserver un équilibre entre trois exigences : la sécurité énergétique, l'accessibilité et l'abordabilité de l'énergie, ainsi que la durabilité. L'objectif étant de moderniser le système de production tout en réduisant progressivement son empreinte carbone.

Amine Remini a également réaffirmé la volonté de l'Algérie de consolider son attractivité auprès des investisseurs, en mettant en avant la stabilité du pays, la modernisation de l'ARH et l'amélioration de l'environnement des affaires.

Mais au-delà des orientations, le responsable a annoncé plusieurs avancées concrètes. L'ARH s'apprête ainsi à mettre en service son propre centre de données, une nouvelle étape dans sa transformation numérique. Le déploiement de la plateforme « Mahrouqat » se poursuit, avec le lancement prochain du module consacré à l'amont, afin de renforcer la performance, la transparence et la traçabilité des procédures.

Autre annonce importante : la directive relative à l'utilisation des équipements non métalliques devrait être publiée avant la fin du mois. Selon Amine Remini, cette mesure devrait contribuer à réduire les coûts et les délais de mise sur le marché dans l'industrie pétrolière et gazière.

À travers ces réformes, l'ARH entend ainsi accompagner la mutation du secteur tout en confortant la place de l'Algérie comme acteur énergétique fiable et tourné vers l'avenir.

NOUREDDINE DAOUDI PDG DE SONATRACH

« L'addition énergétique, une approche pragmatique pour l'avenir de l'énergie »

Fatima B

À l'ouverture de la 14e édition du NAPEC, lundi à Oran, le président-directeur général de Sonatrach, Nouredine Daoudi, a défendu une approche fondée sur la complémentarité des sources d'énergie plutôt que leur opposition.

Il a insisté sur le rôle de l'innovation, de la numérisation et des partenariats pour accompagner la transformation du secteur tout en préservant la sécurité et l'accessibilité de l'énergie. Le débat sur la transition énergétique doit désormais dépasser une logique d'opposition entre les différentes sources d'énergie. C'est le message porté par le président-directeur général de Sonatrach, Nouredine Daoudi, à l'ouverture, lundi à Oran, de la 14e édition du Salon et conférence africains et méditerranéens de l'énergie et de l'hydrogène (NAPEC 2026). S'exprimant en anglais afin, a-t-il souligné, de « mieux accueillir les invités de l'Algérie », le PDG de Sonatrach a estimé que le thème de cette édition, consacré à l'évolution du mix énergétique et à la sécurité, l'accessibilité et la décarbonation, intervient dans

un contexte de profonde transformation du paysage énergétique mondial.

La complémentarité plutôt que l'opposition

Pour Nouredine Daoudi, le concept d'« energy addition » constitue une approche « plus pragmatique et équilibrée » de l'avenir énergétique. Il repose sur l'idée que les différentes sources et technologies énergétiques doivent être considérées comme complémentaires et intégrées dans un mix diversifié, résilient et progressivement moins carboné. Cette évolution passe, selon lui, nécessairement par la technologie et l'innovation. Celles-ci doivent permettre d'améliorer l'efficacité, de développer de nouvelles capacités et de réduire les émissions, tout en répondant à une demande énergétique appelée à croître et en garantissant la sécurité et l'accessibilité de l'approvisionnement. Dans cette perspective, Sonatrach fait de l'innovation, de l'excellence opérationnelle, de la transformation numérique et du développement de partenariats de qualité des priorités stratégiques. Des leviers jugés indispensables pour renforcer la



compétitivité du groupe et consolider sa position de partenaire énergétique « fiable et tourné vers l'avenir ».

Le TSGP, un projet à portée régionale

Le PDG de Sonatrach a également mis en avant les atouts géographiques et énergétiques de l'Algérie, qui lui confèrent, selon lui, une position privilégiée pour renforcer la connectivité énergétique entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe. Dans ce cadre, il a accordé une importance particulière au Trans-Saharan Gas Pipeline (TSGP), présenté comme un projet stratégique susceptible de favoriser l'intégration régionale, de relier les ressources gazières africaines aux marchés européens et de

contribuer à la sécurité énergétique mondiale.

Nouredine Daoudi a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de Sonatrach à développer le potentiel énergétique national et à investir dans l'ensemble de la chaîne de valeur, tout en renforçant la gouvernance, l'innovation, la transformation numérique et les partenariats internationaux. Il a enfin souligné la forte participation des cadres et experts du groupe aux travaux du NAPEC, y voyant une illustration de la volonté de Sonatrach de promouvoir le dialogue, le partage des connaissances et une coopération constructive avec ses partenaires. « Ensemble, nous pouvons construire un nouvel avenir énergétique plus sûr, plus accessible, plus résilient et plus durable », a-t-il conclu.

WARREN MURDOCH

« L'Algérie offre une opportunité convaincante pour renforcer le partenariat énergétique avec les États-Unis »



F. B.

À l'ouverture du NAPEC 2026, le président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, Warren Murdoch, a mis en avant le potentiel énergétique de l'Algérie et les perspectives de coopération avec les entreprises américaines. Il a notamment insisté sur l'évolution de l'environnement des affaires et sur les nouvelles opportunités liées aux énergies renouvelables, à l'hydrogène et aux res-

sources minières.

L'Algérie dispose d'atouts qui en font, aux yeux des opérateurs américains, un partenaire de poids dans le nouveau paysage énergétique mondial. Prenant la parole lors de l'ouverture du NAPEC 2026 à Oran, Warren Murdoch a qualifié le pays de « stratégique » et souligné le potentiel de son marché pour approfondir le partenariat énergétique entre l'Algérie et les États-Unis.

Le responsable américain a rappelé le rôle majeur de l'Algérie en tant que

producteur de gaz et fournisseur essentiel de l'Europe, tout en mettant en avant l'importance de ses ressources énergétiques encore inexploitées. Il a également relevé les efforts engagés pour moderniser le cadre énergétique et améliorer l'attractivité de l'environnement des affaires.

Des « molécules » aux « électrons »

Pour Warren Murdoch, les perspectives de coopération dépassent désormais

le seul secteur des hydrocarbures. Dans un contexte marqué par le retour de la sécurité énergétique au cœur des priorités internationales et par la nécessité de réduire les émissions, l'Algérie dispose, selon lui, d'un potentiel considérable dans le solaire, l'hydrogène vert et les nouvelles activités minières.

Cette diversification pourrait permettre au pays de consolider une véritable puissance énergétique intégrée, combinant « les molécules et les électrons ».

Le président de la Chambre de commerce américaine a enfin mis en avant l'apport potentiel des entreprises américaines en matière de capitaux, de technologies et d'innovation, mais aussi l'importance de l'investissement dans les compétences. Il a cité, à ce titre, les relations développées avec Sonatrach, Sonelgaz, Alnaft et l'ARH, comme autant de bases pour renforcer la coopération énergétique algéro-américaine.

FARID GHEZALI SG DE L'APPO « L'Afrique doit produire, mais aussi transformer ses ressources »



F. B.

L'Afrique ne peut envisager sa transition énergétique sans répondre d'abord à ses besoins de développement. C'est le message porté hier à Oran par Farid Ghezali, secrétaire général de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), lors de l'ouverture de la 14e édition du NAPEC.

S'exprimant devant les responsables du secteur de l'énergie, les industriels, investisseurs, chercheurs et experts réunis à Oran, le secrétaire général de l'APPO a défendu une approche « équilibrée et pragmatique » de la transition énergétique, fondée sur la nécessité d'accroître l'accès à l'énergie tout en développant les capacités industrielles du continent.

« Pour l'Afrique, l'énergie n'est pas simplement une matière première. C'est un impératif de développement, une question de dignité, de compétitivité et de souveraineté », a-t-il souligné.

« La transition ne peut commencer par la soustraction »

Pour Farid Ghezali, le débat énergétique africain ne doit pas être réduit à une opposition entre hydrocarbures et énergies renouvelables. « La vraie question n'est pas le pétrole et le gaz ou les renouvelables, mais comment utiliser toutes les ressources disponibles, avec davantage d'intelligence, d'efficacité et de responsabilité au service du développement africain », a-t-il affirmé.

Dans cette perspective, l'APPO plaide pour davantage d'accès à l'énergie, des réseaux plus fiables, des capacités accrues de raffinage et de stockage, ainsi que le développement des compétences, des technologies et de l'industrie locale. Le pétrole et le gaz continueront, selon lui, à jouer un rôle stratégique dans plusieurs pays africains, tandis que le gaz naturel peut accompagner la production électrique et l'industrialisation et que les énergies renouvelables doivent connaître une progression rapide.

Transformer les ressources en valeur

Le responsable africain a également insisté sur la nécessité de renforcer les chaînes de valeur locales et les capacités de financement du continent. « L'Afrique ne demande pas la charité. Elle présente des opportunités », a-t-il lancé, évoquant un vaste marché, une population jeune, d'importantes ressources et une demande énergétique appelée à croître.

Dans ce cadre, il a cité la Banque africaine de l'énergie comme un élément de la stratégie visant à renforcer l'autonomie financière du continent.

Sur le volet climatique, Farid Ghezali a appelé à réduire le torchage et les émissions de méthane, à améliorer l'efficacité énergétique et à moderniser les infrastructures, tout en estimant que les ambitions de décarbonation doivent aller de pair avec celles du développement.

Depuis Oran, le secrétaire général de l'APPO a ainsi appelé à passer « de l'intention à l'investissement, des ressources à la valeur et du potentiel à la prospérité ». « L'avenir énergétique de l'Afrique ne nous sera pas simplement donné. Il sera construit par nous, ensemble, avec des partenaires qui respectent nos priorités », a-t-il conclu.

HYDROCARBURES ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ALNAFT prolonge de deux mois le délai de l'Algeria Bid Round 2024

M. B.

À l'ouverture, hier à Oran, de la 14e édition du NAPEC, le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui, a annoncé une prolongation de deux mois du délai de soumission des offres dans le cadre de l'Algeria Bid Round 2024. Près de 60 compagnies ont déjà manifesté leur intérêt pour les sept périmètres proposés.

L'Algérie veut donner davantage de temps aux compagnies internationales intéressées par son domaine minier. S'exprimant à l'ouverture du NAPEC, Abdelkader Cherfaoui a confirmé l'extension de deux mois du délai de dépôt des offres, afin de permettre aux opérateurs de finaliser leur inscription et d'approfondir leur évaluation des opportunités proposées.

Le président d'ALNAFT a fait état d'un intérêt « très encourageant » de l'industrie. Près de 60 compagnies ont exprimé leur intérêt pour l'Algeria Bid Round 2024, tandis que près de la moitié ont déjà accédé à la data room. Sept zones sont proposées à l'investissement, avec un potentiel géologique



associé à des infrastructures existantes et à une solide expérience industrielle.

Intensifier l'exploration

Pour Cherfaoui, cette dynamique s'inscrit dans une stratégie visant à intensifier l'exploration, renouveler les réserves et ouvrir de nouvelles frontières exploratoires. L'agence entend notamment favoriser le recours aux technologies, aux données et à l'intelligence artificielle afin d'améliorer la connaissance du sous-sol et de réduire les risques liés à l'exploration.

Cette démarche intervient dans un contexte de transition énergétique

que l'Algérie entend aborder avec pragmatisme. Les hydrocarbures conserveront, selon le responsable d'ALNAFT, un rôle important dans la sécurité énergétique, parallèlement au développement de nouvelles technologies et d'un mix énergétique plus diversifié et moins carboné.

Au-delà de l'appel d'offres, Cherfaoui a insisté sur la volonté de construire avec les investisseurs une relation fondée sur la transparence, la compétitivité, la confiance et le partenariat, avec pour objectifs le transfert technologique, le développement des compétences et la création de valeur locale. L'Algérie, a-t-il affirmé, reste « ouverte au partenariat ».

JOURNÉE ARABE DE L'HABITAT

19 361 logements en chantier, l'AADL 3 en première ligne



H. Nassira

La wilaya d'Oran compte 196 076 logements, dont plus de 19 000 sont actuellement en cours de réalisation. L'AADL 3, avec plus de 70 000 souscripteurs, constitue l'un des principaux volets de cette dynamique.

Le secteur de l'habitat poursuit sa progression à Oran, porté par un important volume de programmes répartis entre plu-

sieurs formules. À l'occasion de la Journée arabe de l'habitat, célébrée hier sous le thème « Résilience sociale... construire des communautés capables de s'adapter », la Direction du logement a présenté l'état d'avancement des différents programmes inscrits dans la wilaya.

Au 5 octobre 2026, le programme global affecté à Oran s'élève à 196 076 logements, dont 19 361 unités sont actuellement en cours de réalisation. Parmi les

chantiers en cours figurent notamment 4 366 logements publics locatifs, auxquels s'ajoute le quota de 4 000 unités attribué à la wilaya en 2024 dans le cadre du logement social.

Plus de 70 000 souscripteurs à l'AADL 3

L'AADL 3 occupe une place importante dans les programmes destinés à répondre à la demande des ménages à revenus moyens. Lancé en 2024, le programme compte à Oran plus de 70 000 souscripteurs.

La wilaya a bénéficié, au titre de l'année 2026, d'un quota supplémentaire de 13 000 logements en location-vente, après une première attribution de 8 130 unités depuis le lancement du programme. Sur le terrain, le pôle urbain Ahmed-Zabana, à Misserghine, concentre une partie importante de ces opérations, avec 8 150 logements AADL 3 actuellement en cours de réalisation.

Parallèlement, les différents segments de l'habitat, notamment le logement public locatif, le logement promotionnel aidé (LPA) et le logement promotionnel, devraient connaître le lancement de nouvelles opérations. Les procédures nécessaires sont prévues pour engager la réalisa-

tion de 13 857 logements supplémentaires à travers la wilaya.

Le foncier, un enjeu pour certains projets

La Journée arabe de l'habitat a également été l'occasion de présenter les projets achevés et ceux actuellement en chantier, en présence des services concernés, des maîtres d'ouvrage, des promoteurs publics et privés, des bureaux d'études ainsi que des différents organismes intervenant dans le secteur de la construction.

Les responsables ont, par ailleurs, apporté des éclaircissements sur l'état d'avancement des principaux programmes, alors que les délais de réalisation et de livraison constituent l'une des principales préoccupations des citoyens, notamment pour les formules AADL, logement social et LPA.

La réalisation de certains projets reste néanmoins conditionnée par la levée des réserves et le règlement des contraintes liées à la mobilisation du foncier. Le choix et la disponibilité des assiettes destinées aux programmes d'habitat demeurent ainsi un facteur déterminant dans le lancement et la progression de plusieurs opérations à travers la wilaya.

AGRICULTURE À ORAN L'irrigation gagne du terrain face au déficit pluviométrique

Habib Benaouda

Près de 16 000 hectares pourraient être irrigués à Oran afin de sécuriser la campagne céréalière et limiter l'impact du manque de pluie sur les rendements. La faiblesse des précipitations pousse le secteur agricole à accélérer le recours à l'irrigation pour sécuriser le démarrage de la campagne de labour et de semis. À Oran, les services agricoles invitent ainsi les producteurs disposant de ressources hydriques à ne pas attendre les pluies et à entamer les semis, en recourant, si nécessaire, à une irrigation d'appoint de l'ordre de 20 à 25 mm. Cette orientation intervient dans un contexte marqué par un déficit pluviométrique préoccupant. Les précipitations enregistrées durant l'année en cours n'ont pas dépassé environ 90 mm, contre 120 mm l'année précédente, alors que les besoins annuels des terres agricoles sont estimés à près de 400 mm. Les conséquences de ce déficit se sont déjà fait sentir lors des précédentes campagnes, avec seulement 2 000 hectares récoltés sur les 32 000 hectares emblavés. Face à cette situation, les services concernés ambitionnent de porter les superficies irriguées à près de 16 000 hectares, contre environ 9 000 hectares actuellement. L'objectif est de soutenir les cultures et de réduire leur vulnérabilité aux aléas climatiques, notamment pour les céréales qui nécessitent des apports hydriques réguliers à différents stades de leur développement.

Des ressources encore sous-exploitées

Le potentiel reste important, puisque plus de 90 % des ressources hydriques identifiées par les services agricoles et la Conservation des forêts seraient encore insuffisamment exploitées. Leur mobilisation constitue ainsi un levier pour renforcer l'irrigation et préserver les rendements.

Sur le terrain, des sorties de suivi de la campagne de labour et de semis ont été lancées. Une exploitation située à Aïn El Kerma, dans la daïra de Boutlélis, a notamment fait l'objet d'une visite destinée à accompagner les producteurs et à les sensibiliser à une utilisation rationnelle de l'eau. Le développement de l'irrigation passe également par la valorisation des eaux usées traitées provenant notamment des stations d'Oued Tlélat, d'Aïn El Türck et d'El Kerma, ainsi que par la réhabilitation de plusieurs ouvrages et réseaux. Le périmètre de M'leta, d'une superficie de 6 286 hectares, est également appelé à contribuer à cette dynamique. Parallèlement, de nouvelles solutions technologiques sont introduites pour mieux maîtriser les consommations. Des capteurs mesurant l'humidité du sol ont ainsi été installés dans deux exploitations à Misserghine et Bousfer. Une démarche destinée à adapter précisément les apports aux besoins des cultures et à éviter les gaspillages. À terme, le pari est de faire de l'irrigation un outil central de résilience du secteur agricole face à la sécheresse, tout en améliorant la productivité des terres.

OCTOBRE ROSE À ORAN

685 nouveaux cas de cancer du sein recensés en 2025

H. N

La lutte contre le cancer du sein se poursuit à Oran avec un accent particulier mis sur le dépistage précoce. La wilaya a enregistré 685 nouveaux cas en 2025, selon le registre wilayal du cancer. Face à cet enjeu, les structures de santé multiplient les actions de sensibilisation et de dépistage, notamment à l'occasion d'Octobre rose.

La wilaya d'Oran a recensé 685 nouveaux cas de cancer du sein en 2025, d'après les dernières données du registre wilayal du cancer, considéré comme un outil de référence pour la collecte et l'analyse des données épidémiologiques sur la maladie.

Pour Faïza Mokrane, cheffe du service de la population à la Direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran, la publication de ces données intervient alors que les opérations de dépistage précoce connaissent une intensification à travers les différentes structures sanitaires. L'objectif est de détecter les tumeurs à un stade précoce afin



d'améliorer la prise en charge et, par conséquent, les chances de guérison.

Dans cette dynamique, une importante rencontre consacrée à Octobre rose est prévue le 22 octobre à l'hôtel Le Méridien d'Oran. Les responsables du secteur de la santé y présenteront notamment les résultats des opérations de dépistage menées depuis le début de l'année 2026, ainsi que de nouveaux indicateurs.

Sensibilisation sur le terrain

Les établissements hospita-

liers et les structures de santé de proximité sont mobilisés à travers des campagnes d'information et des sorties de terrain. Dimanche, l'établissement hospitalier Dr Medjber Tami d'Aïn El Turck a organisé une action de sensibilisation à la place du 1er-Novembre, destinée notamment à informer les femmes sur les moyens de détection précoce.

L'accent a été mis sur l'importance du suivi médical régulier, de la mammographie et du dépistage du cancer du col de l'utérus.

L'autopalpation a également été présentée comme un premier

geste de vigilance permettant de repérer d'éventuelles anomalies.

Toute apparition d'une masse au niveau du sein ou de l'aisselle, une modification de la peau, du mamelon, de la forme ou du volume du sein, ou encore des écoulements inhabituels, notamment sanguinolents, doit conduire à consulter rapidement.

Des équipements pour renforcer la prise en charge

Parallèlement au dépistage, les capacités de traitement sont progressivement renforcées. Oran a bénéficié de huit nouveaux accélérateurs linéaires dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer.

Trois ont été affectés à l'établissement spécialisé en oncologie Emir-Abdelkader d'El Hassi et deux au CHU Dr Ben Zerdjeb.

La mise en service attendue de l'Institut du cancer devrait, à son tour, contribuer à consolider l'offre de soins et à améliorer la prise en charge des différentes pathologies cancéreuses dans la wilaya.

MASCARA

De nouveaux projets pour renforcer le réseau routier



I. Yacine

Le réseau routier de la wilaya de Mascara doit connaître de nouvelles extensions portant sur des axes nationaux, des entrées de villes et des carrefours giratoires, à travers une série d'opérations destinées à améliorer la circulation et les liaisons entre plusieurs zones, ainsi qu'à réaménager certains espaces urbains.

Le programme comprend notamment le dédoublement et l'élargissement de la RN 06 sur deux tronçons distincts, le dédoublement de la RN 07, ainsi que l'aménagement des entrées de la ville de Mascara et des carrefours giratoires de Sig et Mohammadia. L'un des principaux projets concerne la RN 06 en direction de la commune de Hacine, où l'étude prévoit le dédoublement et l'élargissement d'un tronçon de 5 km. Une autre opération

porte sur le même axe, en direction de la commune de Froha, sur une longueur de 6,5 km. Ces deux opérations visent à augmenter la capacité de ces portions de la route nationale et à améliorer les conditions de circulation. Un autre axe est également concerné par une opération de dédoublement, à savoir la RN 07 reliant la commune d'Aïn Fares. Ce projet s'ajoute aux opérations prévues sur la RN 06, faisant de l'élargissement et du dédoublement des axes routiers un volet important du programme consacré à l'amélioration du réseau de circulation dans la wilaya. Les opérations ne se limitent toutefois pas aux routes nationales. Les deux entrées de la ville de Mascara, en provenance d'Oran et d'Alger, figurent également parmi les projets étudiés. Leur aménagement doit contribuer à améliorer la circulation et à réorganiser les façades urbaines de la ville. Ces accès constituent des points de liaison entre la ville et les principaux axes extérieurs, avec un volet consacré à l'aménagement urbain des secteurs traversés. À Sig et Mohammadia, les opérations portent sur l'aménagement de carrefours giratoires. Les études envisagent des solutions techniques et urbaines adaptées à ces points

de circulation afin d'améliorer la fluidité du trafic et de réduire les points de congestion. À Mohammadia, un projet concerne également l'aménagement d'une place publique centrale, avec un objectif d'amélioration de son environnement urbain. L'ensemble des opérations couvre ainsi différents niveaux du réseau de déplacement, depuis les tronçons des routes nationales nécessitant un dédoublement ou un élargissement jusqu'aux entrées de villes, aux carrefours giratoires et aux espaces publics. Les projets associent ainsi les travaux routiers à des opérations d'aménagement urbain, notamment au niveau des entrées de Mascara et de la place centrale de Mohammadia.

Les études présentées comportent également des aspects techniques liés aux infrastructures routières et à l'aménagement. Elles prennent en compte les exigences techniques et esthétiques des opérations, ainsi que l'amélioration de la sécurité routière et de la qualité des travaux. Le suivi des différents projets repose par ailleurs sur la coordination entre les secteurs concernés, les bureaux d'études et les intervenants, ainsi que sur un suivi régulier de l'avancement des opérations.

EHPS CHAHIDA BELBOURI RAHMA

Dépistage et sensibilisation dans le cadre d'Octobre rose

I. Y

Les activités de sensibilisation consacrées à Octobre rose ont débuté le 1er octobre au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé mère-enfant « Chahida Belbouri Rahma » de Mascara. Le programme est consacré à la prévention du cancer du sein et à la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce. La campagne comprend des activités d'information et de sensibilisation ainsi que des examens de dépistage précoce, avec la participation des personnels médicaux et pa-

ramédicaux et des différents intervenants du secteur de la santé. Ces actions sont également menées au niveau de plusieurs établissements de santé dans le cadre du programme consacré à la prévention et à l'encouragement des femmes à effectuer les examens périodiques nécessaires. La prévention et le dépistage précoce constituent les principaux axes de cette campagne. Les actions de sensibilisation portent notamment sur l'importance des examens réguliers, parallèlement à la réalisation d'examen destinés au dépistage précoce. Lancée au début du mois d'octo-

bre, qui correspond au mois mondial de sensibilisation au cancer du sein, la campagne se poursuit au niveau de plusieurs structures de santé de la wilaya. Elle mobilise des personnels médicaux et paramédicaux ainsi que différents intervenants participant aux activités de sensibilisation. Le dépistage précoce figure ainsi parmi les principaux volets du programme, avec la prévention et la promotion des examens périodiques. Les activités menées portent également sur l'information sanitaire et l'orientation des femmes vers les examens disponibles dans le cadre de la campagne.

NUMÉRISATION

Formation des services d'immatriculation des véhicules

I. Y

Les services d'immatriculation des véhicules des daïras et communes de Mascara se préparent à l'introduction du nouveau système informatique national. Une journée de formation a été organisée au Palais des conférences de la wilaya au profit des employés et agents concernés.

Encadrée par le directeur de la réglementation et des affaires générales, l'inspecteur général, le directeur des télécommunications et la cheffe du service de l'organisation générale, elle a porté sur les modalités pratiques et procédurales du nouveau dispositif, conformément aux instructions du ministère de l'Intérieur.

L'objectif est d'harmoniser les méthodes de travail et de préparer les agents avant le déploiement du système.

NÂAMA

Des projets pour renforcer l'eau potable

B.A

Plusieurs projets ont été lancés dans les principales communes de la wilaya de Nâama pour renforcer le stockage et l'approvisionnement en eau potable, selon la Direction des ressources en eau. Ils portent sur un réservoir de 1.000 m³ à Nâama, deux réservoirs de 3.000 m³ à Mecheria et deux autres, de 2.000 et 1.000 m³, à Aïn-Sefra. Quatre puits artésiens seront forés — deux à Nâama et deux à Mecheria —, en plus d'une station de pompage à Belgard (Aïn-Sefra) et de travaux de réhabilitation des réseaux de distribution. Des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales sont également prévus aux quartiers des 2.400 logements ruraux groupés et Bekhadem-Ramdane, à Mecheria. La station de relevage des eaux pluviales de Nâama a, par ailleurs, été remise en service après son déplacement hors du tissu urbain.

FORMATION
PROFESSIONNELLE

12608

stagiaires dans
248 spécialités

I. Y

Le dispositif de la formation et de l'enseignement professionnels de Mascara accueille 12.608 stagiaires pour l'année 2026/2027, dont 8.470 nouveaux inscrits, répartis sur 248 spécialités et 6.293 offres de formation, auxquels s'ajoutent 3.726 stagiaires en apprentissage.

L'année précédente, 11.311 stagiaires avaient achevé leur formation, et 1.000 bénéficiaires ont été formés dans le cadre du programme « Sanaâ ». Pour la session d'octobre 2026, une attention particulière est accordée à l'adéquation des spécialités avec les besoins du tissu économique local et des secteurs prioritaires. La coopération avec les entreprises et l'accompagnement des diplômés vers l'emploi et l'entrepreneuriat constituent les principaux volets de cette orientation.

CHETOUANE

Un nouveau lycée
de 1.000 places

O.DEGUI

Un lycée de 1.000 places a été mis en service dimanche 4 octobre 2026 dans le quartier El Hamri Ouzidane, à Chetouane (Tlemcen), près du projet de 1.000 logements sociaux. L'établissement comprend 34 salles de classe, neuf laboratoires, deux salles informatiques, une bibliothèque, un auditorium, une salle polyvalente, deux ateliers de musique et d'arts visuels, un terrain de sport, une salle de gymnastique et un bloc administratif de 16 bureaux. Cette ouverture doit rapprocher les infrastructures scolaires des élèves, désengorger les écoles voisines et offrir des espaces d'apprentissage modernes.

SKIKDA

Modernisation du réseau électrique à Zefzef



K.M

La direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Skikda a lancé, en début de semaine, une vaste opération de réhabilitation du réseau électrique dans plusieurs cités du secteur urbain de Zefzef, dans la wilaya de Skikda. L'intervention, qui s'étendra sur plusieurs semaines,

consiste à faire passer la tension du réseau de 30 à 10 kilovolts, indique un communiqué publié lundi par cette direction.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de « la stratégie de Sonelgaz visant à améliorer la qualité du service et à garantir sa continuité ». Elle concerne plus précisément les cités 789 logements AADL, 1.000 logements, 400 logements, 500 logements, 318

logements, 216 logements et 664 logements, précise la même source. D'un point de vue technique, les travaux nécessitent le remplacement de 46 transformateurs électriques et la réalisation d'un nouveau réseau électrique d'une longueur de 5,2 km. Pour mener à bien ce chantier, seize équipes techniques de Sonelgaz ont été mobilisées, en plus d'entreprises privées agréées, ce qui témoigne de l'ampleur de l'intervention et de la volonté de la direction de distribution de respecter les délais impartis. L'objectif de ces travaux est multiple : il s'agit de renforcer la stabilité de l'alimentation électrique dans ces cités et quartiers, de réduire les pannes et les coupures de courant, et de diminuer la pression exercée sur le réseau électrique, qui dessert une population en constante croissance dans cette zone urbaine de Skikda. À terme, cette réhabilitation devrait se traduire par une amélioration sensible de la qualité du service rendu aux habitants, une meilleure fiabilité de la fourniture d'électricité et une réduction notable des désagréments liés aux incidents techniques, conclut le communiqué de la direction de distribution.

KSAR-EL-BOUKHARI

47 lotissements sociaux en cours de viabilisation

K.L

Le programme de viabilisation des quarante-sept (47) lotissements sociaux créés dans plusieurs communes de la wilaya de Ksar-el-Boukhari, dans le cadre de la promotion de l'habitat rural, avance à un rythme « satisfaisant », a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Ces lotissements sont localisés dans douze communes relevant des daïras d'Az-ziz, Aïn-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura et Chahbounia, dans la wilaya de Ksar-el-Boukhari. Ils englobent un total de 2.692 parcelles sociales, a fait savoir le responsable du secteur, Messaoud Ghoul, en marge de la célébration de la Journée arabe de l'habitat, organisée le premier lundi d'octobre de chaque année, qui s'est tenue à la bibliothèque principale de lecture publique. Sur les 2.692 parcelles sociales concernées, 1.573 sont entièrement viabilisées, tandis que 1.141 autres le seront au cours des prochains mois, a-t-il expliqué. Il a précisé que les travaux de viabilisation se font en fonction de l'avancement des procédures d'affectation des parcelles aux bénéficiaires concernés, ce qui conditionne le rythme de progression du programme d'une com-



mune à l'autre. Une enveloppe d'un montant de l'ordre de 2,7 milliards de DA a été consacrée au financement des travaux de viabilisation, a indiqué ce responsable, soulignant l'effort financier consenti par les pouvoirs publics pour doter ces lotissements des équipements et réseaux nécessaires — voiries, assainissement, adduction en eau potable, électricité et éclairage public — et les rendre ainsi constructibles et habitables dans les meilleures conditions.

La création de ces lotissements sociaux a pour but de contribuer à fixer les habi-

tants dans leurs lieux de résidence d'origine, d'éviter le dépeuplement des zones rurales, d'offrir aux habitants de ces communes une autre alternative d'habitat adaptée à leur vocation agro-pastorale et de permettre, ainsi, la revitalisation des régions ciblées par ce projet, a souligné M. Messaoud Ghoul. Ce programme s'inscrit donc dans une démarche plus large d'aménagement du territoire, visant à réduire les disparités entre les zones urbaines et rurales et à promouvoir un développement local équilibré et durable.

BLIDA

2e édition du concours « Beauté et allure » du Cheval arabe

I.Y

La deuxième édition du concours national de démonstration du cheval pur-sang arabe « Beauté et allure » aura lieu les 16 et 17 octobre prochains au centre hippique de la Mitidja, à Blida, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Ce concours de démonstration de la beauté et de l'allure, organisé durant deux jours par le « Haras Al Assil Sud de Bous-

saâda », en coordination avec le club hippique de la Mitidja de Blida et l'École nationale d'équitation de Blida, verra la participation de plus de 70 chevaux représentant différentes wilayas du pays. Cette manifestation, qui met à l'honneur l'élégance et la noblesse du cheval pur-sang arabe, prévoit des épreuves de présentation et d'élégance dédiées à diverses races de chevaux arabes. Les plus beaux chevaux arabes d'Algérie seront présentés et évalués selon des critères précis de beauté et

d'allure, notamment la conformation corporelle, la pureté de la lignée, l'harmonie des traits et le charisme.

Selon les organisateurs, cette manifestation, mettant en valeur la morphologie, l'élégance et la démarche des meilleurs spécimens et étalons issus de la génétique nationale, vise à encourager les éleveurs à promouvoir l'élevage du cheval pur-sang arabe en Algérie, afin de contribuer à la préservation, au développement et à la pérennité des races locales.

ILLIZI

Convention de partenariat entre le Centre universitaire et l'UFC

O.S

Le Centre universitaire « Amoud Benmokhtar » d'Illizi a signé une convention de partenariat avec l'Université de la formation continue (UFC) afin de renforcer les échanges entre les deux institutions, notamment dans les domaines de la qualité, de l'enseignement numérique et de la formation.

L'accord vise à tirer parti de l'expérience de l'UFC en matière d'assurance qualité et d'enseignement en ligne, selon le directeur du Centre universitaire, Moussa Boubekeur. Il prévoit également l'accompagnement des enseignants à travers des sessions de formation et un suivi pédagogique dans l'enseignement numérique et à distance. Ce partenariat doit favoriser l'échange d'expériences et de savoir-faire, développer les compétences des enseignants et améliorer la qualité de la formation. Il ouvre aussi la voie à de nouvelles coopérations et à la diversification des sources de revenus hors budget pour les établissements universitaires.

AFLOU

350.000 têtes de bétail vaccinées contre la clavelée

H.N

Quelque 350.000 têtes de bétail ont été vaccinées contre la clavelée dans la wilaya d'Aflou durant l'été dernier, selon les services agricoles. L'opération a ciblé les douze communes de la wilaya et a bénéficié à 1.665 éleveurs et propriétaires de bétail.

Fatima Meriki, inspectrice vétérinaire à la Direction des services agricoles de Laghouat, a précisé que 21 vétérinaires ont été mobilisés. La campagne a connu quelques ralentissements en raison des fortes chaleurs et de la période de mise bas des brebis. Cette vaccination s'inscrit dans le cadre des campagnes préventives visant à protéger le cheptel et à prévenir les maladies susceptibles de l'affecter.

TRIBUNAL D'ALGER

Premières condamnations à mort pour trafic de drogue

R. N

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé les premières condamnations à la peine de mort, en application de la loi 25-03 du 1er juillet 2025 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

Les condamnations à la peine de mort ont été prononcées à l'encontre de trois (3) ac-



cusés présents à l'audience et de six (6) accusés par contumace,

dans des affaires de trafic de cocaïne (113 kg) et de 225.030

comprimés de Prégabaline. Les accusés étaient poursuivis pour importation, transport, chargement, stockage et détention, en vue de la vente, de drogues dures et de substances psychotropes, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale et de troubler l'ordre et la sécurité publics, ainsi que pour contrebande, usurpation d'identité, immigration clandestine, séjour irrégulier et blanchiment d'argent.

INSTALLÉ PAR LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA

Le Général-Major Haddad, commandant de la 1ère Région militaire

Au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef

d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi, la cérémonie officielle d'installation du nouveau commandant de la 1ère Région militaire, le Général-Major Noureddine Haddad, en remplacement du Général-Major Ali Sidane.

CODE PÉNAL ET CODE DE JUSTICE MILITAIRE

Deux projets de loi devant le Conseil de la nation

Le ministre de la Justice, Lgarde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présenté, lundi, devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation, un exposé sur le texte de loi portant Code pénal et le texte de loi portant Code de justice militaire.

Les travaux de la commission se sont déroulés en présence de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et d'un représentant du ministère de la Défense nationale. Présentant le texte de loi portant Code pénal, le ministre de la Justice a indiqué que ce texte s'inscrit dans le cadre des efforts du législateur visant à "suivre l'évolution de la société et son développement constant et à faire face aux différentes formes de criminalité qui se sont largement propagées au cours des dernières années". Les dispositions proposées dans ce texte de loi traduisent également "la ferme volonté politique des hautes autorités du pays de lutter contre les crimes graves et d'assurer la dissuasion générale en vue de protéger le pays et les citoyens", à travers l'instauration de la peine de mort, "qui constitue l'amendement législatif approprié" à l'encontre des auteurs de "crimes d'incendie

volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé", a souligné le ministre.

Cette peine sera également applicable à quiconque "tente de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale", a-t-il précisé, ajoutant que le texte de loi prévoit "des sanctions légales à l'encontre de quiconque finance, commande ou participe à la commission de ces actes par quelque moyen que ce soit, y compris les plateformes de réseaux sociaux".

Gravité des crimes

A cet égard, le ministre a relevé que "la gravité de ces crimes ne se limite pas à la destruction des biens et des deniers, mais a atteint le stade de la criminalité organisée qui menace les vies humaines, la sécurité, la stabilité de la société et de l'économie", ajoutant que "ces crimes coutent chaque année de nombreuses vies".

Par ailleurs, M. Boudjemaa a indiqué que le texte de loi renforce également "la protection pénale des enfants, en prévoyant la peine de mort à l'encontre des auteurs d'enlèvement d'enfants, quel que soit le moyen utilisé, la peine étant aggravée lorsque le crime est accompagné d'actes de torture,

d'agression sexuelle ou de sévices, en tant que mesure ferme face à la recrudescence de ces crimes ces dernières années".

Le texte de loi portant Code pénal prévoit que la personne condamnée pour l'un de ces actes ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal. S'agissant du texte de loi portant Code de justice militaire, le ministre a souligné que le secteur de la justice militaire a connu une "importante étape réformatrice" à travers la promulgation d'une nouvelle ordonnance apportant une révision globale du Code de justice militaire, visant "à renforcer les principes du

procès équitable et du double degré de juridiction, et à généraliser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication". Il a relevé que les dispositions de la loi sont réparties en six axes, portant sur la définition des fondements sur lesquels repose la justice militaire, l'attribution de la qualité de président des parquets militaires au directeur de la justice militaire, l'organisation des juridictions militaires, ainsi que la compétence des juridictions, la définition des procédures pénales militaires et les dispositions pénales applicables devant les juridictions militaires.

SÉGOLÈNE ROYAL :

«Les entreprises françaises en faillite, des pays de l'UE signent des contrats avec l'Algérie»

La présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a déploré la baisse des échanges commerciaux entre l'Algérie et la France, soulignant qu'au moment où 300 entreprises françaises sont "en faillite", de grands pays européens ont signé un accord important avec l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert.

S'exprimant sur une chaîne de radio française, Mme Royal a relevé, à l'occasion d'un débat sur la situation des relations entre l'Algérie et la France, qu'au moment où "300 entreprises françaises ont fait faillite", des pays européens ont "signé un accord avec l'Algérie sur l'hydrogène vert".

Jeudi dernier, l'Algérie, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Tunisie ont signé une Déclaration commune d'intentions politiques, dans laquelle les cinq partenaires ont réaffirmé leur engagement à renforcer la coopération régionale et euro-méditerranéenne dans le domaine de l'hydrogène vert, soulignant l'importance stratégique de l'initiative South2 Corridor.

En plus des échanges commerciaux qui ont fortement baissé, cette situation des relations entre les deux pays a impacté de nombreuses entreprises françaises. Dans ce contexte, Mme Royal a mis l'accent sur la nécessité pour la France de s'entendre avec ses "voisins" et "de l'ensemble du conti-

nant africain". En renvoyant la France à ses propres pratiques, Mme Royal a refusé les propos hostiles à l'égard de l'Algérie, avancés par l'animateur du débat, ajoutant : "Vous pensez que la France, c'est quoi ? (...) Ce n'est pas un régime autoritaire de mettre des menottes à des gamins de 14 ans ?", s'est-elle interrogée.

Une réponse qui pointe la politique de "deux poids deux mesures" des responsables français lorsqu'il s'agit de juger les autres pays tout en minimisant les dérives autoritaires observées en France. "Si l'Algérie était ce que vous dites, vous croyez que le Pape serait allé en Algérie?", a-t-elle encore insisté.

SADAOUI:

«L'Algérie ambitionne de bâtir une école moderne»

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a mis en avant l'ambition de l'Algérie de bâtir une école moderne, tant dans ses programmes et ses méthodes, que dans ses infrastructures et son environnement, à même de répondre aux aspirations des générations futures. Dans un message adressé aux enseignants à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, célébrée le 5 octobre de chaque année, M. Sadaoui a déclaré que cette journée se voulait "un hommage à l'éducateur qui assume une noble mission humaine et éducative, mais aussi au rôle essentiel qu'il accomplit dans la formation de l'individu, de la société et de la nation", rappelant que "l'école algérienne était et restera la principale institution qui forme l'être humain, forge sa personnalité, préserve les fondements de la société et contribue à l'ancrage de ses valeurs". Il a, dans ce cadre, évoqué le parcours historique de l'Algérie, où "l'éducation était fondamentalement attachée à l'idée de protéger l'identité, de bâtir l'avenir et de former une génération instruite, consciente et responsable, fière de son appartenance à sa patrie", ajoutant que "l'Algérie, tournée vers l'avenir, œuvre à asseoir une école moderne, tant dans ses programmes et ses méthodes, que dans ses infrastructures et son environnement". Le ministre a également abordé la transformation numérique et les usages de l'intelligence artificielle (IA), mettant en exergue "le rôle important de l'éducateur pour guider les élèves et les initier à un usage positif de ces opportunités numériques". Il a, à ce titre, réaffirmé la détermination du secteur à "poursuivre ses efforts afin que l'école dispense un enseignement de qualité et valorise les talents et les capacités des élèves, tout en ouvrant la voie à l'innovation et à l'émulation scientifique". Dans le même esprit, il a relevé que l'école algérienne œuvrait à "offrir des espaces dédiés aux activités culturelles, sportives et environnementales, ainsi qu'à la santé scolaire, de manière à répondre au besoin de l'élève de s'ouvrir aux cultures et aux langues du monde, sans pour autant perdre son ancrage national et ses valeurs".

INSTALLATION DES WALIS DE MESSAÂD ET DE BOUSSAÂDA

Sayoud trace les contours d'un développement équitable

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, hier, la cérémonie d'installation de M. Brahim Ouadi en qualité de wali de Messaâd, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux de wilaya décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'installation s'est déroulée à la salle des conférences "Tahar-Balakef", à Messaâd, en présence du wali de la wilaya de Djelfa, M. Djahid Mous, ainsi que des autorités locales, sécuritaires et militaires, des élus, des notables de la région et des acteurs de la société civile.

Dans un discours prononcé à cette occasion, M. Sayoud a déclaré que cette décision importante, qui hisse Messaâd au rang de wilaya à part entière, "reflète, avec ce que cela implique en termes de développement, la volonté inébranlable du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'instaurer un véritable équilibre de développement entre les différentes régions du pays et de permettre à la wilaya de Messaâd de jouer pleinement son rôle dans la dynamique nationale, selon une nouvelle approche reposant sur l'efficacité, l'équité régionale et la valorisation optimale des atouts locaux".

Il a estimé que cette promotion "ne constitue pas une simple mesure administrative, mais reflète une profonde mutation institutionnelle dans le processus de développement local, ainsi qu'une véritable opportunité de réorganiser les efforts et de rapprocher l'administration du citoyen, sans parler de la mise en œuvre d'un développement plus équilibré et plus équitable, répondant aux préoccupations et aux aspirations de la population", ajoutant que "le véritable enjeu est de trans-



former cet acquis institutionnel en une réalité de développement tangible, que le citoyen puisse ressentir dans sa vie quotidienne".

M. Sayoud a souligné qu'"une importance particulière sera accordée à la valorisation des atouts économiques locaux, notamment dans les domaines de l'agriculture steppique et de l'élevage, considérés comme des moteurs essentiels de l'économie locale.

Parallèlement, nous soutiendrons l'investissement et la promotion des initiatives productives, en particulier au profit des jeunes, afin de créer de la richesse et de renforcer la dynamique économique". Le ministre a félicité par la même occasion le nouveau wali pour la confiance que lui a accordée le président de la République, soulignant que "cette confiance exige avant tout de faire preuve d'un sens des responsabilités et de dévouement au service des citoyens, et de poursuivre les efforts de développement local et d'amélioration des conditions de vie de la population, conformément aux directives suprêmes visant à mettre en place une administration moderne et efficace répondant aux préoccupations des citoyens".

Le ministre de l'Intérieur a appelé le wali de la wilaya de Djelfa ainsi que l'en-

semble des services et organismes qui lui sont rattachés à continuer d'apporter toutes les formes de soutien et d'accompagnement, notamment sur les plans administratif, technique, logistique et humain, afin de permettre à la nouvelle wilaya de parachever la mise en place de ses structures, services et institutions, et de créer les conditions propices à son entrée effective en fonction".

Il a souligné que l'ambition actuelle est que la wilaya de Messaâd devienne un modèle de développement prometteur dans les Hauts-Plateaux et un pôle économique contribuant à renforcer l'équilibre régional.

Par ailleurs, Saïd Sayoud, a aussi présidé, hier, la cérémonie d'installation de M. Amrani Attal en qualité de wali de Boussaâda, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux de wilaya décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du wali de la wilaya de M'sila, Nedjmeddine Tiar, ainsi que des autorités locales, sécuritaires et militaires, des élus, des membres de la famille révolutionnaire, des notables de la région et des acteurs de la société civile.

EDITO

L'Algérie élargit son ambition énergétique

Wassila. B

À Oran, le message du NAPEC 2026 ne pouvait être plus clair. Pour sa 14^e édition, le Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée a choisi un thème qui ressemble à une réponse aux certitudes d'hier : « De la transition énergétique à l'addition énergétique ». Le changement de vocabulaire n'est pas anodin. Pendant longtemps, la transition a été présentée comme un mouvement linéaire, presque mécanique : réduire les hydrocarbures, accélérer les renouvelables et, à terme, tourner définitivement la page du pétrole et du gaz. La réalité énergétique mondiale s'avère autrement plus complexe. La question n'est plus de choisir une énergie contre une autre, mais de parvenir à les faire coexister pour répondre simultanément aux impératifs de sécurité, de compétitivité et de décarbonation.

À l'ouverture du salon, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a précisément défendu cette approche. Le gaz naturel, a-t-il rappelé, conserve un rôle majeur dans le mix énergétique mondial. Il ne s'agit donc pas d'opposer hydrocarbures et énergies propres, mais de poursuivre les investissements dans les premiers tout en accélérant le développement des secondes. Autrement dit, la transition ne peut se faire au prix d'une fragilisation de la sécurité énergétique. L'Algérie assume cette ligne depuis plusieurs années. Elle refuse de considérer ses ressources gazières comme un actif condamné à disparaître et entend au contraire les utiliser comme un point d'appui pour diversifier progressivement son système énergétique. Dans un environnement où la fiabilité des approvisionnements est redevenue une priorité stratégique, cette position prend une dimension particulière. Le partenariat gazier réaffirmé entre Alger et Bruxelles en février dernier en apporte une illustration : l'Europe elle-même ne renonce pas à l'addition des sources d'énergie. C'est dans cette logique que l'hydrogène peut constituer un véritable changement d'échelle. La signature récente d'un accord entre l'Algérie, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Tunisie autour du projet South2 Corridor donne à cette ambition une traduction concrète. Présenté comme un « levier d'intégration régionale et de coopération » dans l'énergie et la compétitivité industrielle, le projet affiche des dimensions considérables : environ 3 300 kilomètres, plus de 65 % d'infrastructures existantes réutilisées et un potentiel d'importation dépassant 4 millions de tonnes par an. Pour l'Algérie, l'enjeu dépasse donc largement la simple exportation d'une nouvelle molécule énergétique. La relation avec l'Europe pourrait progressivement changer de nature. Hier structurée autour d'un échange relativement simple (gaz contre recettes d'exportation), elle pourrait demain s'étendre au solaire, à l'éolien, à l'électrolyse, au transport trans méditerranéen, mais aussi aux investissements, aux technologies et à la création d'emplois. C'est là que se situe le véritable potentiel de l'hydrogène. Électrolyseurs, dessalement, stockage, ammoniac, acier vert ou encore engrais décarbonés : ces activités offrent à l'Algérie la possibilité de remonter la chaîne de valeur et de ne plus se limiter à l'exportation de molécules. L'hydrogène ne signifie donc pas la rupture avec le modèle gazier. Il peut au contraire en constituer le prolongement industriel et technologique.

BOURSE D'ALGER

Vers la création d'un fonds de placement collectif à capital-risque

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a délivré un agrément pour la création d'un fonds de placement collectif à capital-risque, dénommé "Fonds universitaire pour l'innovation et les start-up", destiné à investir dans des entreprises et projets innovants et des start-up relevant ou liés à l'écosystème universitaire, indique lundi un communiqué de la Commission.

L'agrément a été délivré lors de la réunion de la Commission tenue le 29 septembre dernier, conformément aux dispositions du règlement COSOB n 24-02 du 23 octobre 2024 relatif aux organismes de

placement collectif à capital-risque (OPCR), qui encadre ce type d'organismes d'investissement, précise la Commission dans son communiqué.

Le "Fonds universitaire pour l'innovation et les start-up", dont les actifs initiaux proposés s'élèvent à plus de 280 millions de DA (280.354.200 DA), investira dans les entreprises et projets innovants et les start-up non cotés relevant de l'écosystème universitaire, scientifique, technologique et entrepreneurial national, ajoute la même source.

Les investissements seront principalement orientés vers les domaines de la numérisation et de l'intelligence arti-

cielle, de la santé et des biotechnologies, de l'agriculture et des industries agroalimentaires, de l'énergie et de l'environnement, ainsi que de l'industrie, de la logistique et des services technologiques, contribuant ainsi à soutenir la croissance des projets prometteurs et à favoriser leur passage de l'innovation et de la recherche à l'investissement et à l'expansion, note le communiqué.

Le fonds sera géré par la Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3, relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ajoute la Commission.

La COSOB a souligné que

le "Fonds universitaire pour l'innovation et les start-up" est le 2^e fonds à obtenir un agrément dans le cadre de ce nouveau dispositif, ce qui témoigne de l'intérêt croissant accordé aux organismes de placement collectif à capital-risque en tant que mécanisme de financement des entreprises et projets à fort potentiel. Cet agrément confirme "l'orientation de la COSOB à poursuivre le développement du cadre réglementaire et institutionnel favorable aux mécanismes de financement alternatif, et à renforcer le recours au capital-risque pour le financement des projets et entreprises prometteurs", conclut le communiqué.

CONTESTATIONS SOCIALES EN FRANCE

Plus de 400 établissements scolaires perturbés lundi



Quelque 413 établissements scolaires étaient perturbés lundi en France, deux semaines après le début des premières manifestations des lycéens, selon un décompte du ministère français de l'Education nationale.

Le nombre d'établissements concernés est en baisse par rapport aux jours précédents. Il s'élevait à 564 vendredi, soit une diminution de 27 %, et à 610 jeudi, enregistrant une baisse de 32 %, a précisé le ministère français.

En région parisienne, près de 160 lycées étaient fermés lundi à la mi-journée, selon le journal français Le Monde. La porte du lycée Vauquelin, situé dans le 13e arrondissement de Paris, a été incendiée lundi en marge de la mobilisation des élèves, d'après plusieurs médias français.

Des campus universitaires de la capitale ont

également rejoint le mouvement en solidarité avec les lycéens, qui réclament davantage de moyens pour l'éducation ainsi qu'une plus grande égalité. Alors que la situation semblait s'apaiser, plusieurs organisations lycéennes et étudiantes ont appelé à une grande manifestation nationale. Une intersyndicale de l'Education nationale a également appelé à participer à cette mobilisation. Lors de son intervention sur Sud Radio, le ministre français de l'Enseignement supérieur, Philippe Baptiste, a exprimé sa crainte contre ce qu'il a qualifié d'"embrasement". Depuis le début du mouvement, quelque 5.000 personnes ont été interpellées en marge des mobilisations, dont environ 85 % sont mineures, selon les autorités françaises. La situation semble se corser avec l'appel à la mobilisation lancé par la Confédération générale du travail (CGT) prévue de-

main mardi pour être aux côtés des lycéens, des étudiants et des personnels de l'éducation.

La CGT a, en effet, appelé ses organisations à rejoindre les manifestations prévues à travers le pays et à organiser la mobilisation, notamment par la grève dans les secteurs où des préavis ont été déposés. Cet appel, faut-il le préciser, s'inscrit, lui aussi, dans un contexte marqué par l'élargissement de la contestation sociale et les tensions autour du projet de budget de l'Etat pour 2027. Le syndicat a notamment appelé les salariés du secteur de l'énergie à faire grève mardi, tandis que plusieurs organisations syndicales de l'éducation, dont la Fédération syndicale unitaire (FSU), Solidaires et SUD-Education, ont également appelé à la grève et aux manifestations le même jour. La mobilisation lycéenne, déclenchée à la mi-septembre en région parisienne, s'est depuis étendue à plusieurs régions françaises. Les revendications portent notamment sur le manque d'enseignants et de personnels, les classes surchargées, les conditions d'études et l'état des établissements. La journée du 6 octobre doit ainsi constituer un nouveau rendez-vous de la mobilisation sociale, avec une convergence annoncée entre les revendications de la jeunesse, celles des personnels de l'éducation et celles portées par les organisations syndicales sur les questions sociales et budgétaires. Sur fond d'inquiétudes croissantes au sein de l'opinion publique locale, la France s'enfonce dans une grave crise économique et sociale, marquée par une dégradation des finances publiques et de profondes divergences politiques, faisant même redouter le retour du mouvement des "Gilets jaunes".

COLLISION MARITIME EN NORVÈGE Trois navires impliqués, sans faire de blessés

Un pétrolier et deux cargos sont entrés en collision dimanche près d'Alesund, au large de la côte ouest de la Norvège, sans cependant faire de blessés, ont indiqué les autorités en charge des secours. L'accident s'est produit avant midi dans le Valderhaugfjorden, un étroit passage situé à l'est de l'île de Valderoya. L'un des navires a commencé à prendre l'eau, a précisé le Centre conjoint de coordination des secours du sud de la Norvège à l'agence de presse norvégienne NTB. Les trois navires, dont la longueur varie entre 80 et 147 mètres, étaient en mouvement au moment de la collision ; deux d'entre eux faisaient route vers le nord, et le troisième vers le sud. La frégate norvégienne Fridtjof Nansen, des navires de sauvetage, des navires civils et un hélicoptère de secours sont intervenus après que le centre a reçu un appel de détresse via la radio côtière. Il a été signalé par la suite que les trois navires avaient pu s'amarrer ou jeter l'ancre en toute sécurité près d'Alesund. La police a ouvert une enquête sur l'incident, dont la cause reste indéterminée.

INCENDIE SUR UN NAVIRE EN MER NOIRE Deux morts et 11 personnes secourues

Deux membres de l'équipage d'un navire commercial sont morts en mer Noire, lundi, après un incendie déclaré à bord et onze autres personnes ont été secourues, a annoncé le ministère roumain de l'Intérieur.

Le ministère a indiqué que les gardes-côtes roumains avaient été alertés par le centre opérationnel de Constanța, sur la mer Noire, d'un incendie à bord d'un navire commercial dans la zone économique exclusive de la Roumanie, à environ 30 miles nautiques au sud de Sfântu Gheorghe.

"Un hélicoptère de l'Inspection générale de l'aviation a hélitreuillé les blessés à bord afin de leur fournir une assistance médicale d'urgence", a-t-il précisé évoquant une opération de secours "complexe".

DANEMARK

Une importante fuite de données touche 8,8 millions de personnes

Le fichier central recensant les personnes résidentes ou enregistrées au Danemark a été piraté, ce qui a permis l'accès aux données de 8,8 millions de personnes, a annoncé lundi le ministère danois en charge du numérique.

"L'administration du registre national (CPR) a constaté que des personnes non autorisées ont obtenu un accès illégal notamment aux noms, adresses ainsi qu'aux numéros CPR (équivalent du numéro de sécurité sociale) de 8,8 millions de personnes enregistrées (vivantes, ayant émigré, décédées, etc)", selon un communiqué.

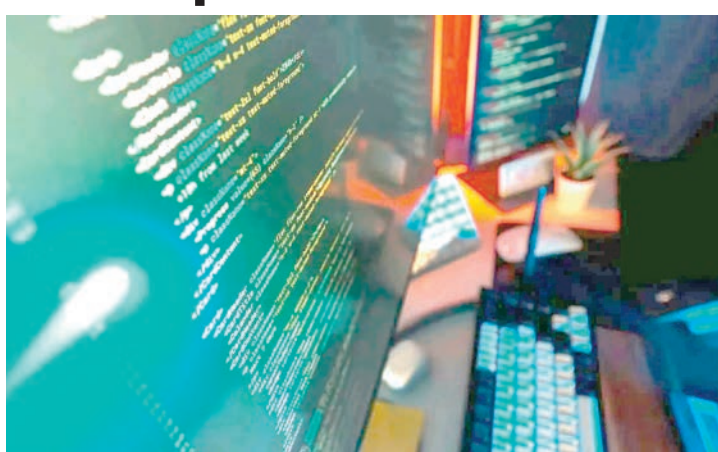
Une enquête est en cours mais à ce stade, les auteurs de cette intrusion n'ont pas été identifiés, selon la même source.

C'est vendredi que l'administration a été informée d'une "anomalie" dans le système CPR "au cours du mois de septembre".

Pendant le week-end, le nombre de données obtenues a pu être établi.

"Il s'agit d'un incident extrêmement grave", a dit la ministre Christina Egelund, citée dans le communiqué.

"Avec toutes les autorités concernées, nous sommes en train



de cartographier l'ampleur complète de l'incident", a-t-elle ajouté. Suite à cette fuite, l'administra-

tion a annoncé avoir mis en œuvre des mesures pour prévenir la répétition d'incidents similaires.

EBOLA EN RDC

Le bilan passe à 8.376 cas dont 4.042 décès

Le nombre de cas d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) est passé à 8.376, dont 4 042 décès, selon les derniers chiffres des autorités sanitaires congolaises, publiés lundi. Un précédent bilan a fait état de 8.300 cas dont 4.018 décès. Le Dr Jean Kaseya, directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), a mis en garde contre le risque que représente la transmission continue en

RDC pour les pays voisins. Dans le même contexte, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti que la transmission soutenue en RDC continue de poser un risque de propagation transfrontalière, les pays voisins étant confrontés à des risques accrus en raison notamment des mouvements de population à travers les frontières. La plus grande flambée en nombre de personnes infectées remonte à 2014-2016 en Afrique de l'Ouest: en Guinée, au

Liberia et en Sierra Leone. Elle avait fait plus de 11.000 morts. Le virus Ebola est transmis à l'homme par des animaux infectés. Les principaux symptômes sont de la fièvre, des vomissements, des maux de tête et de gorge. Suivent des lésions des reins et du foie avec, parfois, des saignements internes et externes. Le premier cas de maladie à virus Ebola chez l'homme a été enregistré en 1976 en RDC. L'actuelle flambée est la 17e.

ÉCHECS

Béjaïa accueille le Grand Festival national VMS du 9 au 11 octobre

Le Grand Festival national des échecs VMS se déroulera du 9 au 11 octobre prochain à Oued Ghir, dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Organisée par la Ligue de wilaya de Béjaïa des échecs, en collaboration avec la société nationale VMS Industrie, la Direction de la jeunesse et des sports de Béjaïa et la Fédération algérienne des échecs, cette manifestation sportive de trois jours réunira 1.100 échéphiles, dames et messieurs, représentant 47 wilayas du pays. La compétition, qui comprend six Opens, se dérou-



lera selon le système suisse en neuf rondes, avec une cadence de

10 minutes + 2 secondes par coup. La direction technique de la compétition sera assurée par les arbitres internationaux Fermas Walid et Zakaria Oubouid, ce dernier étant également directeur de la compétition, avec l'assistance de six arbitres fédéraux.

En marge de ce grand rendez-vous national, les organisateurs ont également prévu des visites de plusieurs sites pittoresques et historiques de la ville de Béjaïa, afin de permettre aux participants et aux accompagnateurs de découvrir le patrimoine de la région.

ÉQUIPE NATIONALE

Les Verts peaufinent leur dispositif tactique avant d'affronter le Niger



La sélection algérienne de football a bénéficié, dimanche, d'une nouvelle séance d'entraînement, consacrée essentiellement au volet tactique, en prévision de sa prochaine rencontre amicale face au Niger, prévue mardi (18h00) au stade "Hocine Aït-

Ahmed" de Tizi-Ouzou, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La séance effectuée sur l'une des pelouses du Centre technique national de Sidi Moussa, a permis au sélectionneur national, Brahim Hemdani, de mettre en place plu-

sieurs principes de jeu et aspects tactiques, avec notamment des exercices visant à peaufiner le jeu collectif de l'équipe. Cette séance a vu la participation de l'ensemble des joueurs présents, dans une ambiance studieuse et concentrée. La sélection nationale effectuera une dernière séance d'entraînement cet après-midi, toujours au CTN de Sidi Moussa, avant de prendre la route en direction de Tizi-Ouzou. A l'issue des deux premières journées des qualifications à la CAN-2027, soldées par une victoire face à la Zambie (3-1) et un nul devant le Burundi (2-2), l'Algérie occupe la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte un point. La sélection nationale retrouvera les qualifications en novembre prochain, avec une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile, puis à Lomé, dans le cadre des troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

Ligue 1 Majdi El Kardi nouvel entraîneur de la JS Saoura

Le technicien algérien Majdi El Kardi est devenu le nouvel entraîneur de la JS Saoura, a annoncé, lundi, le club de Ligue 1 de football.

Il succède à Lotfi Boudraa, qui avait démissionné de son poste il y a quelques semaines. El Kardi, qui a déjà dirigé plusieurs clubs des Ligues 1 et 2, à l'image du MC El Bayadh et de l'ES Mostaganem, aura pour mission de redresser la situation de la formation du Sud-Ouest

du pays. La JS Saoura connaît en effet un début de saison compliqué, aussi bien en championnat que sur la scène africaine. Le club a notamment été éliminé dès le premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Le nouvel entraîneur tentera ainsi de relancer l'équipe, qui a terminé à la deuxième place de la précédente édition du championnat, et de lui permettre de retrouver rapidement de meilleurs résultats.

GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER

93 coureurs lancés sur la première étape

Quatre-vingt-treize (93) coureurs de 18 équipes ont pris le départ de la première étape de la 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger, reliant la ville de Rouiba-Zemmouri (wilaya de Boumerdès)-Rouiba, sur une distance de 115.12 Km.

Organisée du 5 au 7 octobre sur un parcours global de 605 Km, la 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger est inscrite au calendrier de l'Union Cycliste internationale (UCI), catégorie 2.2.

La 2e étape (134.52 km) mènera le peloton

de Bab El Oued à Zeralda, en passant par Tispasa.

La troisième et dernière étape se déroulera sous forme d'une course en circuit fermé tracé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (11,41 km x 10 tours) où le peloton empruntera les grands boulevards de la ville, notamment le grand boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels et le pôle universitaire.

Le Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger a été précédée par la "Classique Djamaa El Djazair" dont la victoire finale est revenue au cycliste belge Timothée Dupont,

sociétaire de l'équipe continentale "Tarteletto Isorex".

Parmi les équipes engagées, outre la sélection algérienne, on retrouve sept sélections nationales : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Ethiopie, Mali et Arabie saoudite, ainsi que sept formations étrangères très habituées à participer au Tour d'Algérie, à savoir "Global Cycling Team" des Pays-Bas, l'équipe allemande "Embrace The World Team", la formation belge "Tarteletto-Isorex" et l'équipe lituanienne "Energius Cycling Team". Outre ces sélections et formations étrangères, plu-

sieurs autres équipes locales participeront à la compétition, telles que la formation continentale "Madar Pro Cycling Team", le MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana. La course finale, dénommée Classique de la capitale, se déroulera le 9 octobre en boucle urbaine (11,2 km x 11 tours) dans la wilaya d'Alger où les coureurs auront à parcourir le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, ainsi que les accès menant à la Basse Casbah et au boulevard Che-Guevara.

VOLLEYBALL AFRICAIN

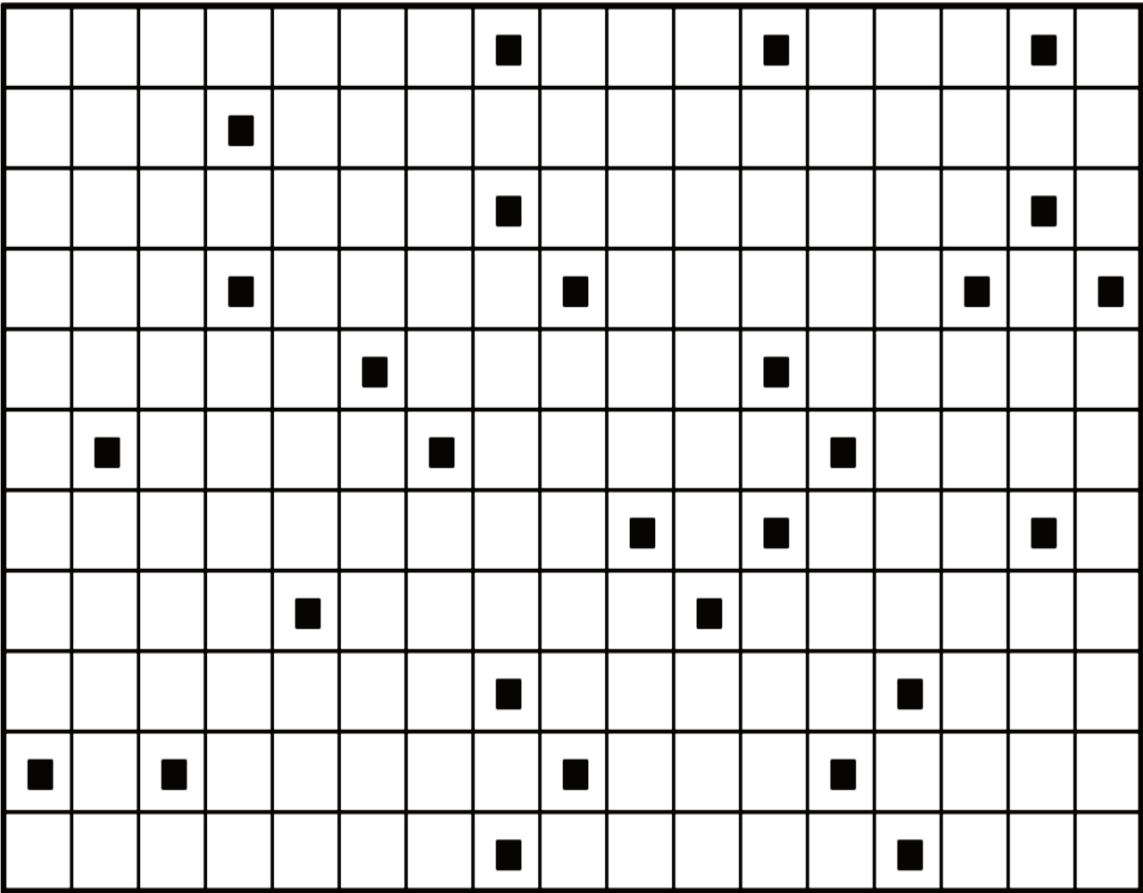
L'Algérie récompensée par la CAVB

La Fédération algérienne de volleyball (FAVB) figure parmi les 11 fédérations nationales africaines distinguées par la Confédération africaine de volleyball (CAVB) dans le cadre des Prix des fédérations nationales 2026.

L'Algérie a été retenue pour recevoir le Prix d'Excellence des fédérations nationales 2026, une distinction qui récompense les performances remarquables et les réalisations majeures enregistrées par les fédérations à travers le continent, précise l'instance sportive africaine dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Pour rappel, la sélection algérienne messieurs avait composé son billet pour le Mondial-2027 prévu en Pologne, après sa brillante victoire face au Maroc 3 sets à 0 (25-19, 25-21, 25-18), en match de classement pour la troisième place du Championnat d'Afrique des nations-2026, à Tunis. Cette reconnaissance place ainsi l'Algérie aux côtés de dix autres fédérations nationales distinguées dans cette catégorie, entre autres le Cameroun, l'Egypte, le Kenya, la Libye, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, la Tunisie et la RD Congo. A travers cette distinction, la CAVB met en avant les résultats et les réalisations de la fédération algérienne, ainsi que sa contribution au développement du volleyball africain, ajoute la même source. Au total, 18 fédérations nationales ont été récompensées par la Confédération africaine de volleyball dans les deux catégories des Prix 2026. Outre les 11 lauréats du Prix d'Excellence, sept autres fédérations - le Cap-Vert, le Ghana, la Gambie, la Namibie, le Sénégal, le Burundi et l'Ouganda - ont reçu le Prix de la Croissance et du Développement. La distinction attribuée à l'Algérie constitue ainsi une reconnaissance de sa place dans le paysage du volleyball africain et vient mettre en lumière les efforts déployés par la fédération pour maintenir et développer la discipline au niveau national et continental. La Confédération africaine de volley-ball (CAVB) a tenu son Congrès du 1er au 5 octobre sur l'île de Sal (Cap Vert), avec la participation des représentants des 54 fédérations nationales membres de l'instance continentale.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

CLE

ENA

EVE

GAI

ICI

ILE

IRE

LAC

LAS

NUE

ODE

OPE

OVE

SES

USA

VAL
- 4 -

ABOI

ELIT

GARE

IREZ

IVRE

SAGA

SENS

SITE

URNE
- 5 -

ARMEE

AVINE

EPELA

ESPAR

ESTOC

MORTS

PACTE

PNEUS

PONEY

RESTA

ROSES

SALLE

TANTE

TOITS

URGER

VELUE
- 6 -

ELEGIR

POMPON

SEMEME
- 7 -

AZUREES

BRISEES

EGERIES

EMOULUS

ENONCER

ERIGEAS

HABITAT

MICTION

TAISANT

TETERAS

devinettes

J'ai une cage sans barreau, ni porte ni fenêtre.

Réponse : un oeuf

Jeu des 7terreurs



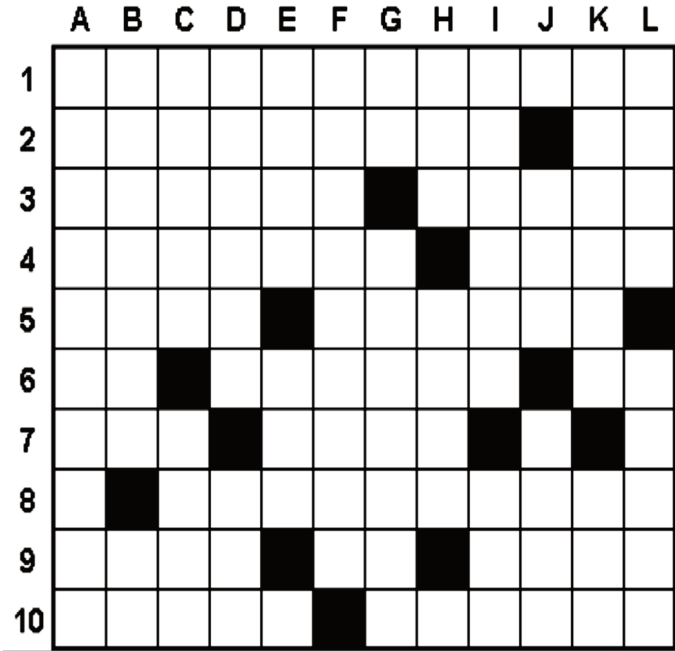
Le Saviez-vous?

Vous

Les étrangers ne peuvent pas devenir propriétaires en Suisse

Peut-être suivez-vous le tennis. Dans ce cas vous n'avez rien raté de Roland Garros et Wimbledon. Si c'est le cas, vous avez forcément remarqué que lorsque les joueurs s'échauffent, un bandeau s'affiche en bas de l'écran. Généralement ce sont des statistiques rappelant les victoires les plus importantes de la saison ou bien encore le palmarès. Il s'affiche aussi le lieu de résidence « officiel ». Très souvent, du moins pour les joueurs européens, le lieu de résidence se trouve à Monaco ou en Suisse. Rien de très étonnant, on imagine que la raison est certainement un régime fiscal avantageux. Pourtant et peut être le saviez-vous, les étrangers ne peuvent pas être propriétaires en Suisse.

Mots croisés



- Horizontalement

1 - Chef de clique

2 - Crevais un oeil - Marche

3 - Extraire - Pièce de mât

4 - Font sourire - Chaton de fleur

5 - Surgies - Joliment colorée

6 - Désinence verbale - Ascète solitaire - Sigle de société

7 - Musette - Epaule

8 - Séjours forcés de malades

9 - Etoile changeante - Préposition - Plus très jeune

10 - Bulletin de propagande - Remorquées
- Verticalement

A - Paralysant

B - Détériorera - Matière de ratelier

C - Poisson de terre-neuvas - Creusa comme autrefois

D - Région avicole - Nappe d'eau

E - Cannibale de conte - Trait de lumière

F - Accord de pensées

G - Chauffeur de pharaons - Arme de rétiaire

H - Vieille copine - En outre

I - Base - Qualité de diamantaire

J - Ne sent pas la rose - Auxiliaire divin

K - Ronds mais aplatis - Accessoire de caddie

L - Pas très courant - Abris de navigateurs

Sudoku

	7	8				6		
2						1		
9			3	6		7		
4			5			2		1
	6		7	3				
				1	8	3	6	5
			2					
1		4	6	8		9	3	
	3			5	9			

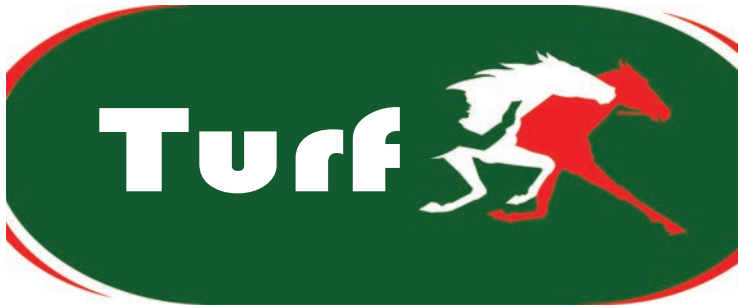
Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

1	2	3	4	5	6	7	8	9
T	A	M	B	O	R	G	N	A
J	O	R	M	A	I	S	A	V
A	B	O	R	G	N	A	I	S
E	B	O	R	G	N	A	I	S
A	M	B	O	R	G	N	A	I
N	E	S	E	N	T	I	L	E
I	R	E	M	I	S	E	E	A
S	A	C	A	I	D	E	N	T
N	A	V	A	L	I	E	M	E
E	S	A	G	E	S	E	S	E
S	E	S	E	S	E	S	E	S

7	8	4	9	5	1	2	3	6
2	3	9	7	8	6	4	5	1
6	1	5	3	4	2	7	9	8
5	9	6	3	8	4	9	2	7
9	8	4	2	3	7	1	6	5
1	7	2	6	9	5	3	8	4
8	2	7	4	6	3	5	1	9
3	9	1	5	7	8	6	4	2
4	5	6	1	2	9	8	7	3





Hippodrome Kaid-Ahmed de Tiaret

Journée N° 190

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - GUESS D'HEM

K. RAHMOUNE 55 kg
14-07-2025 1.500 m 1er l'43"
K. RAHMOUNE 57 kg 12 pts
23-09-2025 1.300 m 1er l'22"
K. RAHMOUNE 57 kg 14 pts
20-12-2025 1.600 m 1er T.N.C
K. RAHMOUNE 57 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m G.P
K. RAHMOUNE 58 kg 17 pts
31-03-2026 1.600 m 1er T.N.C
K. RAHMOUNE 57 kg 12 pts
C'est un sujet redoutable sur les courtes et longues distances.
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles du prix «Maghrabia».

Conclusion : Une priorité.

2 - CARLO

F. ABDI 55 kg
09-12-2025 1.500 m 3ème
M. DJELLOULI 57 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 5ème
M. DJELLOULI 58 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 1er T.N.C
M. DJELLOULI 57 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 7ème
W. HAMOUL 57 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 4ème
W. HAMOUL 58 kg 12 pts
Il aura une chance logique pour arracher une place honorable dans le triplé.

Conclusion : Une priorité.

3 - GHASSEN D'HEM

JJ/ AY. KHELIFI 55 kg
02-08-2025 1.300 m 7ème
AB. BOULESBAA 56,5 kg 14 pts
03-11-2025 1.400 m 6ème
B. BENSAID 56 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m arrêté
B. BENSAID 57 kg 12 pts
03-02-2026 1.100 m retiré
F. MOUISSI 54 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m retiré
AB. BOULESBAA 57 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles sous les ordres du jeune jockey Khelifi.
Conclusion : A revoir.

4 - HANIYA

S. BENYETTOU 55 kg
15-07-2025 1.200 m 3ème
W. HAMOUL 55 kg 12 pts
16-08-2025 1.300 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
09-09-2025 1.400 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
17-03-2026 1.300 m 1ère T.N.C
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Ses dernières sorties plaident en sa faveur.
Elle ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable dans le jumelé.

Conclusion : Une priorité.

5 - IHRANE

JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg
16-12-2025 1.400 m 9ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
10-01-2026 1.300 m 4ème
A. YAHIAOUI 55 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 2ème
R. BELMORSELI 56 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 3ème
H. BELMORSELI 56 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 4ème
K. HAOUA 57 kg 12 pts
Ses dernières sorties plaident en sa faveur. Il demeure compétitif pour un accessit.

Conclusion : Une priorité.

6 - HALEB D'HEM

MD. ASLI 54 kg
13-01-2026 1.400 m 4ème
MD. ASLI 55 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 3ème
MD. ASLI 55 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 2ème
MD. ASLI 57 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 5ème
MD. ASLI 56 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 5ème
MD. ASLI 57 kg 12 pts
Il aura une chance sérieuse pour arracher une place honorable avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 16h - Prix: Maghrabia - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
HARAS DU PAON	1 GUESS D'HEM	K. RAHMOUNE	55	12	L. RAHMOUNE
F. METIDJI	2 CARLO	F. ABDI	55	11	H. DJELLOULI
HARAS DU PAON	3 GHASSEN D'HEM	JJ/ AY. KHELIFI	55	2	PROPRIETAIRE
AL. FEGHOULI	4 HANIA	S. BENYETTOU	55	10	AD. FEGHOULI
F. METIDJI	5 IHRANE	JJ/ AEK. DJELLOULI	55	9	H. DJELLOULI
MZ. METIDJI	6 HALEB D'HEM	MD. ASLI	54	6	K. ASLI
K. BELARBI	7 FASSY	R. BOUBEKEUR	54	3	PROPRIETAIRE
HARAS EL MESK	8 HADIL EL MESK	AP/ F. BOUBEKEUR	53	5	K. FEGHOULI
K. BELARBI	9 HASNIA D'HEM	HO. EL FERTAS	53	8	AD. FEGHOULI
I. DIBOUCHE	10 JOUMLLA	W. HAMOUL	52	7	H. DJELLOULI
K. BENACER	11 JORIX	L. BOUBEKEUR	50	1	PROPRIETAIRE
AL. FEGHOULI	12 RAYEH (0)	AP/ IB. BIZ	49	4	AD. FEGHOULI

7 - FASSY

R. BOUBEKEUR 54 kg
10-02-2026 1.300 m 4ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 7ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 12ème
AP/ F. BOUBEKEUR 53 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 11ème
Y. KHALFA 55 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 10ème
AP/ F. BOUBEKEUR 53 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles comme elle nous a habitués.

Conclusion : A revoir.

8 - HADIL EL MESK

AP/ F. BOUBEKEUR 53 kg
17-03-2026 1.300 m 9ème
MD. ASLI 54 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 9ème
HA. EL FERTAS 54 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 6ème
HA. EL FERTAS 52 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m 7ème
AP/ F. BOUBEKEUR 49 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 5ème
AP/ F. BOUBEKEUR 49 kg 12 pts
Son dernier accessit lui donne une chance pour se confirmer sur sa distance de prédilection.
Conclusion : Une priorité.

9 - HASNIA D'HEM

HO. EL FERTAS 53 kg
13-01-2026 1.400 m 7ème
AP/ F. BOUBEKEUR 52,5 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 7ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 1ère T.N.C
HO. EL FERTAS 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 6ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 10ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit malgré son dernier échec qui a eu lieu avec A. yahiaoui sur 1.400m.

Conclusion : Une priorité.

10 - JOUMLLA

W. HAMOUL 52 kg
13-01-2026 1.400 m 5ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 4ème
R. BELMORSELI 55 kg 12 pts
10-03-2026 1.400 m 1ère T.N.C
W. HAMOUL 54 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 9ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 9ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit malgré ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

11 - JORIX

L. BOUBEKEUR 50 kg
07-04-2026 1.300 m 9ème
HO. EL FERTAS 53 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m tombé
HA. EL FERTAS 52 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 10ème
AP/ IB. BIZ 49 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 11ème
JJ/ AY. KHELIFI 55 kg 12 pts
26-09-2026 1.000 m tombé
AP/ IB. BIZ 50 kg 16 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante. Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.

Conclusion : A revoir.

12 - RAYEH

AP/ IB. BIZ 49 kg
17-03-2026 1.300 m retiré
JJ/ KR. BOUBEKEUR 54 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m retiré
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 6ème
W. HAMOUL 55 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 6ème
A. HAMIDI 56 kg 13 pts
15-09-2026 1.300 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans ce prix.
Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome Barika
Lundi 05/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
2 - 3 - 10 - 8 - 5
QUARTE
G: 400 DA P: 40 DA
QUINTE
G: 40 DA P: 20 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

1 - 4 - 2 - 6 - 5
Possibilités: 8 - 9
Champ F : 1 - 4 - 2 - X
Champ F : 1 - 4 - X - 6
Champ D : 1 - 4 - X - X
1 - 4 - 2 - 5 - 6 - 9

PARI QUINTE

1 - 4 - 2 - 6 - 5 - 8
Possibilité: 9 - 10
Champ F : 1 - 4 - 2 - 6 - X
Champ F : 1 - 4 - 2 - X - 5
Champ D : 1 - 4 - 2 - X - X
1 - 4 - 2 - 5 - 6 - 9 - 10

